

**PSYCHOLOGUE
PREVENTION ET PROTECTION
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**



Le Département recrute un psychologue contractuel dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille.

GRADE DE REFERENCE : Catégorie A – Psychologue

GRADE D'ACCES : Catégorie A – Psychologue

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE : Le poste est positionné auprès de la Direction Prévention et Protection de l'Enfance et de la Famille (DPPEF). L'agent est sous l'autorité du chef de service adoption.

A titre indicatif, il interviendra sur le service PMI-modes d'accueil et sur le service adoption. Le temps de travail sur chacune des missions sera organisé en fonction de la charge d'activité des services.

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Pôle Solidarités Humaines 4 rue Paraire 12000 RODEZ

MISSIONS :

Activités principales :

- Au sein du service PMI-Modes d'Accueil Enfance de la Direction Prévention et Protection de l'Enfance et de la Famille :
 - Conduire une évaluation psychologique sur les capacités du candidat à exercer le métier d'assistant familial et émettre un avis motivé, par la rédaction d'un rapport d'évaluation, dans le respect des délais règlementaires d'instruction, et après entretiens avec les candidats
 - En fonction de besoins spécifiques sur demande du chef de service Modes d'Accueil Enfance, et en lien avec le travailleur médico-social, conduire des évaluations psychologiques auprès des assistants familiaux agréés, assistants maternels, dans les établissements d'accueil du jeune enfant ou dans les maisons d'assistantes maternelles.

- Au sein du service adoption de la Direction Prévention et Protection de l'Enfance et de la Famille :
 - Conduire des évaluations psychologiques sur les capacités des candidats à accueillir un enfant par l'adoption et émettre un avis motivé, par la rédaction d'un rapport d'évaluation, dans le respect des délais règlementaires et après entretien avec les candidats
 - Réaliser des bilans psychologiques des enfants pupilles de l'état, accompagner l'enfant dans la compréhension de son histoire de vie et évaluer sa capacité à faire famille par l'adoption. Emettre un avis motivé par la rédaction d'un rapport à destination du conseil de famille et après entretien avec l'enfant.

- Assurer l'accompagnement psychologique des enfants nés sous le secret en lien avec les services de néonatalogie et l'assistante familiale qui l'accueille.
- Lors d'une adoption d'un enfant pupille de l'état, assurer l'accompagnement psychologique des parents et de l'enfant durant la phase d'apparentement, lors de la mise en lien de l'enfant et sa famille, puis durant le suivi d'adaptation jusqu'au prononcé de l'adoption.
- Lors d'une adoption à l'étranger, assurer l'accompagnement psychologique des parents et de l'enfant dans le cadre du suivi post adoption
- Assurer l'accompagnement des anciens pupilles de l'Etat dans la consultation de leur dossier lors de demandes d'accès aux origines personnelles.

Activités ponctuelles :

- Répondre aux demandes d'intervention ou d'éclairage clinique sur des situations diverses en lien avec les missions de la DPPEF (situation d'accueil en Maisons d'Enfants à Caractères Social, en Lieu de vie et d'Accueil ; information préoccupante et signalement ; situations de mineurs non accompagnés ; accès aux dossiers d'Aide Sociale à l'Enfance...),
- Participer aux modalités garantissant le travail transversal dans le domaine psychologique en lien avec les autres psychologues et les cadres de la DPPEF : rencontres, outils, formations...
- De manière transversale à la direction, répondre aux demandes d'intervention ou d'éclairage clinique sur des situations diverses.

APTITUDES REQUISES :

- Connaître le développement psychique de l'individu, dont tout particulièrement le développement de l'enfant et les problématiques de la parentalité, les fonctionnements psychopathologiques de l'enfant et de l'adulte, les mécanismes psychiques mis en œuvre dans les séparations familiales,
- Connaître la législation, les procédures et les dispositifs sociaux en matière de protection de l'enfance, ainsi que les structures et l'environnement du champ socio-éducatif,
- savoir évaluer des états psychologiques pouvant s'avérer incompatible avec l'exercice de la profession d'assistant familial ou l'accueil d'enfant par l'adoption
- Expérience dans le domaine de l'enfance,
- Maîtrise de la conduite d'entretiens cliniques,
- Capacités d'observation et d'analyse,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat, en rendant compte régulièrement à son encadrement,
- Qualités pédagogiques et de communication,
- Capacités d'organisation et de rédaction.

FORMATION ET EXPERIENCE SOUHAITEE :

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie

CONTEXTE DU POSTE /CONTRAINTES :

Permis B obligatoire